

Animé par :

en savoir plus



CHALLENGE DE

L'ecomobilité

1ère édition

DES LYCEES



Livret d'explication
du challenge

Du 13 au 18
mai 2024

ecomobilite.org

Soutenu par :





Pourquoi un challenge de l'écomobilité dans les lycées ?

Le Challenge de l'écomobilité donne l'occasion aux établissements soucieux de l'environnement, de la santé et de la sécurité de :

- prendre soin de la planète,
- faire tester au moins une fois dans l'année un mode alternatif pour les automobilistes réguliers,
- rendre divertissant le changement des habitudes de déplacement avec l'esprit de challenge,
- communiquer auprès des élèves / parents / personnel sur les solutions possibles pour les trajets domicile-lycée,
- évaluer les pratiques des personnes sur le trajet domicile-lycée et les effets du PDES (Plans de déplacement des établissements scolaires),
- conforter les résultats de l'enquête PDES avec les résultats du challenge.



Comment ça marche ?

Avant tout, nous vous invitons à consulter le règlement du challenge [ici](#)

Une courte réunion en visio sera organisée pour vous préparer à l'événement

1) J'imprime le kit de communication et je parle du challenge autour de moi [cliquez ici](#)



2) J'inscris les participants de mon lycée (classe et/ou personnel) via le formulaire :

[Cliquez ici](#)

3) J'imprime les fiches résultats par classe et je les distribue aux éco-délégués. [cliquez ici](#)



4) Les éco-délégués récoltent chaque jour les résultats dans leurs classes

Attention : ne pas oublier de remplir la colonne "Etat des lieux" le 10/05/2024

5) À la fin du challenge je récupère l'ensemble des résultats auprès des éco-délégués puis je les inscris sur la plateforme internet. **(jusqu'au 31/05/2024)**



Et pour les défis animations ?

Pensez à prendre des photos ou des vidéos les jours d'animations. Une partie du formulaire de déclaration des résultats est prévu à cet effet.

Si plusieurs classes souhaitent participer; il est souhaitable que cela soit les éco-délégués qui récoltent quotidiennement les résultats dans chaque classe grâce **aux fiches résultats**. A la fin du challenge, les éco-délégués remettent leurs fiches résultats au référent challenge qui rentrera ces données sur la **plateforme numérique**.

Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

DÉFI DU CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS

C'est le défi qui récompense les **changements** de modes de déplacements vers un mode écomobile le temps du challenge (le calcul se base sur l'état des lieux renseigné une semaine avant le challenge dans les fiches résultats).

Qui peut gagner ce défi ?

Ce défi confronte :

- les lycées (si au moins deux classes participent au sein du même lycée),
- les classes au sein d'un même lycée,
- le personnel..

Quelles sont les récompenses ?



• Le lycée ayant réalisé le plus de changement de comportement se verra remettre une **coupe du challenge de l'écomobilité scolaire version lycée**.



• La classe ayant remporté le défi au sein du lycée pourra imprimer son **diplôme** sur le site : ecomobilite.org



• Enfin le groupe de personnel ayant réalisé le plus de changement de comportement se verra remettre une **coupe du challenge de l'écomobilité scolaire version lycée**.

Comment le vainqueur est-il déterminé ?

Le vainqueur du défi du changement des comportements est le lycée, la classe ou le groupe de personnel ayant **le plus changé ses habitudes de déplacement vers des modes de déplacement écomobile** selon un barème (disponible dans le règlement) prédéfini se basant sur la quantité de CO2 émise par cette solution de déplacement.

Modes actifs : **un max de point**



Transports en commun, covoiturage et écomobilité : **pas mal de points**



hoverboards, vélos à assistance électrique et autres engins de déplacement électriques



En covoiturage (1 chauffeur et au moins 2 passagers)



Modes motorisés : **pas de point**



Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

LE DÉFI DE L'ÉCOMOBILITÉ

Ce défi récompense le plus grand nombre de personne venant de façon écomobile au lycée. Les modes actifs (marche, vélo, autres modes nécessitant un effort physique, etc.) n'émettant aucun polluants, ils rapportent plus de points !

Qui peut gagner ce défi ?

Ce défi confronte :

- les lycées (**si au moins deux classes participent au sein du même lycée**),
- les classes au sein d'un même lycée,
- le personnel.

Quelles sont les récompenses ?



- Le lycée le plus écomobile se verra remettre une **coupe du challenge de l'écomobilité scolaire version lycée - défi de l'écomobilité**.



- La classe ayant remporté ce défi au sein du lycée pourra imprimer son **diplôme** sur le site : ecomobilite.org



- Enfin le groupe de personnel le plus écomobile se verra remettre une **coupe du challenge de l'écomobilité scolaire version lycée - défi de l'écomobilité**.

Comment le vainqueur est-il déterminé ?

Le vainqueur du défi de l'écomobilité est le lycée, la classe ou le groupe de personnel **ayant le plus haut taux d'utilisation de moyen de déplacement écomobile** selon un barème (disponible dans le règlement) prédéfini se basant sur la quantité de CO2 émise par cette solution de déplacement.

Modes actifs : **un max de point**



Transports en commun, covoiturage et écomobilité : **pas mal de points**



hoverboards, vélos à assistance électrique et autres engins de déplacement électriques



En covoiturage (1 chauffeur et au moins 2 passagers)



Modes motorisés : **pas de point**



Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

LE DÉFI DE L'ANIMATION

Ce défi récompense la mise en place d'animations dans le cadre du challenge, ce prix est décerné par un jury composé des membres organisateurs sur la base de photos, vidéos ou encore travaux des élèves.

Consultez notre livret animation pour vous donner des idées !

Qui peut gagner ce défi ?

Ce défi confronte uniquement les lycées !

Quelles sont les récompenses ?



- **Catégorie du "challenge vivant"** : une récompense sera décernée au lycée ayant réalisé le plus d'animations durant la période du challenge.



- **Catégorie de l'animation la plus originale*** : une récompense sera décernée au lycée ayant réalisé l'animation la plus originale. Des critères prédéfinis permettent d'établir un classement sur la base :
 - de son originalité ;
 - de l'implication des élèves et d'autres publics (parents, personnel, etc.) ;
 - la finalité de l'action (sensibilisation du public à l'écomobilité par exemple) ;
 - la participation ;
 - etc. (voir d'autres critères dans le règlement).

*Pour cette deuxième catégorie, l'animation peut-être réalisé à n'importe quelle moment de l'année ou avoir déjà eu lieu.

Comment le vainqueur est-il déterminé ?

Le référent du challenge doit simplement remplir ce formulaire via ce lien : [ICI](#)
Un jury désignera un vainqueur sur la base des critères cités ci-dessus et dans le règlement.



Coup de cœur du jury

Catégorie animation coup de cœur :
Le jury attribuera un prix coup de cœur

Nouveauté !

Prix de la participation

Un prix qui récompense l'engagement du plus grand nombre d'élèves et de personnel



Du 13 au 18 mai 2024

**dans l'ensemble des lycées de la région
Hauts-de-France**

Il vise à promouvoir l'ensemble des moyens de transports doux pour effectuer le trajet lycée-domicile.

Ce challenge organisé par le CREM a pour objectif de préserver votre **santé** mais aussi **l'environnement** !

Pour participer, rendez-vous sur le site :

www.ecomobilite.org

Pour plus d'informations, contactez-nous :

raphael.honorez@ecomobilite.org

03 20 52 97 58

Animé par :

Soutenu par :

